



**ORGANISATION
DES
BRETONS
ÉMIGRÉS**

Kevredigezh ar vretoned divroet



NOVEMBRE 1976

N° 3

ÉDITORIAL

Dans huit mois nous serons à la veille du premier Congrès des Bretons Émigrés. Un premier Congrès attendu par de nombreux compatriotes et qui devra concrétiser l'action sérieuse et désintéressée d'animateurs décidés à mieux faire connaître la Bretagne dans sa diversité et face aux difficultés qu'elle doit, aujourd'hui, affronter.

Mais ce premier grand rassemblement de l'émigration ne sera un succès que si chacun dans son secteur commence dès maintenant à le préparer. D'autre part, ce Congrès ne se justifie que dans la mesure où ce jour-là, l'O.B.E. pourra rassembler un grand nombre d'associations de bretons résidant hors de Bretagne, ce qui ne pouvait être le cas en juillet dernier, six mois après la création de la Confédération, alors que nous venions à peine de contacter l'ensemble des associations d'émigrés et de les informer par le bulletin n° 1 de notre situation.

Quelques responsables vont proposer dans les prochains jours l'adhésion de leur association à l'O.B.E.. Qu'ils sachent avant de prendre une décision que toutes les associations adhérentes disposent des mêmes droits au sein de l'O.B.E.. Demain comme aujourd'hui l'O.B.E. aura une conduite conforme à la volonté exprimée par la majorité de ses associations-membres. L'adhésion à l'O.B.E. laisse à l'association son entière autonomie, il lui est seulement demandé d'avoir dans son action pour le développement de la culture bretonne une démarche conforme aux principes énoncés par les cinq positions de l'O.B.E. et les motions votées par le Conseil d'Administration ou l'Assemblée Générale.

Pour le Conseil d'Administration :

André DAVID, Henri ROJOUAN, Hervé BOUCHE,
Jean-Simon MAHE, Yvan LE BERRIGAUD, Bernard BELOUET,
Daniel TATIBOUET, Anne BELLEGO, Jean FEILLARD, Louis GUILLOU,
Marc LE LAYEC, Yves QUERE.

« Ma Bretagne a le génie de l'esclavage. Cent hommes pour mille idées et pas dix pour soutenir une seule » — GLENMOR dans « Le Sang Nomade »

Pour vos cadeaux de fin d'année, demandez

Le Catalogue des Éditions des PALUDIERS
115, avenue des Ondines - 44500 La Baule (Bretagne)

- Livres : Histoire, Tourisme, Littérature et Terroirs, Folklore Guérandais, Arts et Traditions en Pays de Vilaine.
- Cartes de Vœux (Collection Sites et Monuments).
- Gravures, Estampes originales tirées à 100 exemplaires par modèle, et tableaux (par des artistes bretons).

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

VANNES — 21 AOUT 1976

Dans une salle aimablement prêtée par « Kelc'h Sevenadurel Gwened » (Centre de Culture Bretonne) à la Bourse du Travail à Vannes, le samedi 21 Août 1976, les délégués des associations membres de l'O.B.E. se sont retrouvés pour délibérer sur quelques questions au cours d'une réunion du Conseil d'Administration.

Participèrent à cette réunion du C.A. : Mr André DAVID, président de l'O.B.E. et animateur du C.C.B. de Clermont-Ferrand ; Hervé BOUCHE (pour Strollad Gournerien Bro Pariz) ; Mr LE GALLIC (représentant Mr MOREAU, président de la Fédération Celtique de Touraine) ; Mrs CEVAER et CONAN (représentant Henri ROJOUAN pour l'Amicale des Bretons de Bruxelles) ; Mlle. C. LATOUR (représentant Mark PARAYRE pour DUGELEZ BREIZ des Lilas), Yvan le BERRIGAUD (président du C.C.B. de Clermont-Ferrand) ; Jean-Simon MAHE, secrétaire-général de l'O.B.E. (délégué et Président de la Fédération des Bretons de Paris) ; Jean RAFFESTIN (Président du C.C.B. de Bourges) ; Jean-François MIRANDE (secrétaire et délégué du C.C.B. de La Rochelle), Yves QUERE (délégué du C.C.B. de Saint-Germain-en-Laye, lequel était assisté d'Eric PIANAZZA-LE PAGE) ; Mr Yann BELLEGO (représentant son épouse Anne BELLEGO, présidente de DIHUN KELITIEK d'ORLÉANS) ; Mrs LE BRAS et Daniel TATIBOUET (pour l'Amicale des Bretons d'Eaubonne), Mlle J. LE GUEN (retenue avec son cercle à Guingamp), Mr Jean FEILLARD (malade), Louis GUILLOU (décès dans sa famille) et Marc LE LAYEC étaient excusés.

Assistaient comme observateurs à cette réunion : Mrs CHAUVIN (pour DIHUNE-RIEN-Vallée de Chevreuse), Yann MAGOT (pour C.I.C.B.) et Claude OLIVAUD (Amicale des Bretons de DUNKERQUE).

Il est à préciser que dans les divers votes intervenus au cours de cette réunion, chaque association-membre ne disposait que d'une voix (même en cas de participation de plusieurs délégués), que les observateurs, s'ils furent invités à donner leur opinion, ne participaient pas aux votes et que les deux membres élus du C.A. (non membres délégués d'office) : Mlle LATOUR et Mr DAVID ne firent pas intervenir dans les votes leurs deux voix à titre individuel.

La réunion du Conseil d'Administration commençait avec un examen de la situation des associations-membres de l'O.B.E., puis intervenait un débat autour d'une proposition du Cercle Culturel Breton de Saint-Germain. Il s'agissait d'un projet pour une position n° 5 de l'O.B.E.. Après une demi-heure de débats, le projet modifié seulement sur quatre mots était adopté à l'unanimité des membres du C.A.. Il s'agit de la position n° 5 de l'O.B.E. depuis le 21 AOUT ainsi rédigée :

« Les associations membres de l'O.B.E. ont pour vocation essentielle le développement de la culture bretonne.

Dans ce but, elles s'efforcent, dans la mesure de leurs moyens :

- de faire connaître la langue, l'histoire, l'art, les traditions ainsi que les luttes actuelles du peuple breton ;
- de promouvoir l'emploi de la langue bretonne dans tous les secteurs de la vie sociale et notamment dans l'enseignement, l'information et l'administration ;
- de permettre à tous les Bretons émigrés et à leurs enfants de garder le contact avec la Bretagne, d'avoir accès à la culture bretonne et de recevoir un minimum d'information sur l'actualité bretonne ;
- d'entreprendre ou de favoriser des manifestations culturelles particulièrement destinées à faire connaître une Bretagne vivante, des recherches, des conférences, des publications et tous autres moyens efficaces de formation et d'information ;
- de participer au mouvement de solidarité nécessaire à la sauvegarde des libertés et des intérêts matériels et moraux des Bretons dans l'esprit de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ;
- de contribuer au réveil de la conscience bretonne par l'étude et la pratique de la culture bretonne et le soutien de ses écrivains, poètes, sculpteurs, chanteurs et autres artistes ;
- de combattre la colonisation culturelle des peuples minoritaires exercée par les tenants d'une culture uniformisée ;
- de refuser le pseudo-folklore de style mascarade qui aboutit à déconsidérer la culture bretonne.

Toute culture minoritaire ou non est une composante de la culture universelle. Chaque culture a le même rôle original et indispensable. Défendre et épanouir la culture bretonne, c'est contribuer à l'harmonie d'un monde pluraliste ».

Ce premier texte voté, les délégués connaissent les grands rassemblements de l'émigration en 1977, puis on abordait le chapitre de l'information. Tout d'abord le contenu et la présentation du bulletin n° 2 est approuvé à l'unanimité. Le projet du bulletin n° 3 qui sera diffusé en novembre est également approuvé. Les délégués définissent alors une position de l'O.B.E. devant le renouvellement dans la presse bretonne d'informations mensongères sur l'émigration (texte à diffusion limitée aux responsables des associations-membres : s'adresser au secrétaire-général).

Les délégués se prononcent ensuite pour la constitution de « Dossiers de l'O.B.E. », dossiers rassemblés sur les actions de certains et uniquement là aussi destinés aux responsables des associations-membres. Ceci afin de mettre en garde des responsables « honnêtes » mais pas suffisamment informés, ou trompés par une presse bretonne qui dans de nombreux cas publie trop facilement des informations mensongères.

La matinée s'achève avec le sujet : « Le prix décerné par les Bretons émigrés - le prix Morvan - Lebesque ». Le texte ci-dessous est adopté à l'unanimité des délégués. Il n'y a aucun complément à y apporter :

« Compte-tenu du fait qu'une partie de la presse bretonne continue en parfaite connaissance de la réalité des faits de publier un peu n'importe quoi au sujet du Prix Morvan-Lebesque, avec pour conséquence le risque de discréditer l'action positive de l'O.B.E., compte-tenu aussi d'une situation dont l'O.B.E. n'est pas la seule partie concernée (puisqu'il y a aussi

ceux qui sont à l'origine du Prix Morvan-Lebesque ainsi que nous l'avons appris le 9 Août 1975, le Conseil d'Administration de l'Organisation des Bretons Émigrés (O.B.E. qui a conservé l'actif moral de l'O.C.M.B.D., puisqu'il n'y a pas eu de dissolution de l'O.C.M.B.D. mais modification de l'intitulé et de quelques articles des statuts) a décidé de ne pas procéder à l'attribution du Prix Morvan-Lebesque 1976.

D'autre part :

Le Prix des Bretons Émigrés est attribué par l'Organisation des Bretons Émigrés. Ce prix est décerné à une personne physique ou morale qui par son œuvre ou son action contribue au rayonnement de la Bretagne dans le monde, il peut être décerné à une personne, à un groupe ou une association. Le prix sera considéré comme une aide et un encouragement à continuer l'action entreprise. Le Prix des Bretons Émigrés est décerné à l'issue du Congrès ou de l'Assemblée Générale et est remis au lauréat en fin d'année dans une association-membre de l'O.B.E. Le jury est composé par moitié de membres du Conseil d'Administration de l'O.B.E. et par moitié de bretons domiciliés en Bretagne. Afin de permettre aux membres du jury d'avoir le temps d'examiner sérieusement toutes les candidatures, les dossiers devront parvenir au secrétariat général de l'O.B.E. au plus tard trois mois avant le Congrès. Le Premier Prix des Bretons Émigrés, d'un montant de 1.000 F sera attribué en 1977 lors du premier Congrès des Bretons Émigrés ».

Les membres du C.A. se retrouvaient l'après-midi pour la deuxième partie de la réunion, laquelle était consacrée à la préparation du premier Congrès des Bretons Émigrés.

A l'issue des débats les décisions suivantes étaient adoptées :

- le premier congrès des Bretons Émigrés aura lieu soit le vendredi 5 Août, soit le samedi 13 Août 1977 (en fonction des possibilités).

Le secrétaire général de l'O.B.E. est chargé des divers contacts avec les municipalités concernées.

- le thème en sera le suivant :

« L'Influence du centralisme sur l'économie ».

Monsieur LECUYER, président de l'Amicale des Bretons de Bruxelles, est chargé de prendre contact avec divers responsables européens en poste à Bruxelles ou Genève. Il est prévu que des personnalités particulièrement connues en Bretagne participent à ce Congrès.

Nous en reparlerons dans le prochain bulletin.

La réunion du C.A. s'achevait par un muscadet d'honneur offert à nos hôtes et à la presse vannetaise.

A. D.

MODIFICATION dans la composition du BUREAU de l'O.B.E.

Le délégué de l'AMICALE des BRETONS d'EAUBONNE au CONSEIL d'ADMINISTRATION de l'O.B.E. est, depuis Octobre, Mr DANIEL TATIBOUET. Il remplace Monsieur ANDRÉ DESNÉ.

DISQUES BRETONS

Guy Tudy



Pour inaugurer cette nouvelle rubrique, notre ami Guy TUDY, président de l'association « COMBAT DES 30 » nous a fait l'honneur d'accepter de nous donner sa critique du dernier disque de Bernard BENOIT. Guitariste lui-même, grand Prix du Disque Celtique, Guy TUDY était le plus compétent pour nous présenter :

« LUTUNN NOZ » - Disque ARION ARN 33306
Musique Celte pour Guitare
Bernard BENOIT.

« J'ai écouté avec beaucoup de plaisir et souvent avec ravissement le dernier disque du guitariste breton Bernard Benoît.

A l'heure où beaucoup de groupes nous imposent une musique d'une linéarité et d'un conservatisme affligeants (écoutez-en un et vous en aurez écouté beaucoup d'autres) il est réconfortant de voir quelques musiciens bretons se lancer dans la recherche musicale tout en ayant le respect d'une certaine authenticité aussi bien dans la forme que dans le fond. Bernard BENOIT est de ceux là (fort rares).

Très bon technicien de son instrument il m'a séduit par la souplesse et la légèreté de son jeu, son sens inné de la polyphonie, son emploi pertinent de la formation classique au service de la musique bretonne, son utilisation judicieuse des timbres, sans aucune vulgarité.

On l'a dit influencé par Villalobos ; cette constatation me semble plutôt rapide, peu fondée et faite par des personnes dont les connaissances musicales sont certainement superficielles. A l'audition de « LUTUNN NOZ » je n'ai point décelé dans les lignes harmonique, mélodique et rythmique quelque chose rappelant les compositions de cet illustre brésilien qui a tant fait pour la guitare exprimant une ethnie.

La guitare de Bernard BENOIT exprime bien la Bretagne d'aujourd'hui et sans doute de demain, là en effet se limite la comparaison. Il a, sur le plan compositionnel, une forte personnalité qui s'affirme indépendamment de toute influence.

Le disque est correctement enregistré, le timbre de l'instrument respecté, ce qui est assez unique si on considère l'utilisation abusive des effets spéciaux par les techniciens du son, dénaturant ainsi les sonorités naturelles. Quelle déception, pour les non-initiés, de ne point retrouver l'instrument divulgué par le disque lors d'un concert, l'oreille s'étant accoutumée à tout autre chose.

Bernard Benoît



J'ai beaucoup aimé « Lost an Diaoul » et l'emploi astucieux des harmoniques lançant cet andro avec beaucoup de délicatesse ; le thème arpégé « Soizig » révélant un classicisme certain ; l'arrangement sur le thème de « l'héritière de Kéroulaz » aux excellentes trouvailles polyphoniques. J'ai moins apprécié l'alliance de la guitare et de l'accordéon dans une gavotte, il m'a semblé constater une certaine discordance entre les timbres (qu'on se rassure, je n'ai rien contre l'accordéon).

Un excellent musicien, une idée neuve de la musique bretonne. Je souhaite beaucoup de succès à ce disque et à Bernard Benoît.

Guy TUDY



BRETONS DISPERSÉS DANS LE MONDE

Apprenez le breton par correspondance avec « OBER »

Plus de 40 ans d'expérience

Renseignements et inscriptions : Skol « OBER »

28 rue 3 Frères Le Goff - 22000 SAINT-BRIEUC

(Joindre une enveloppe timbrée à 1,70 F. pour la réponse).

LA PRESSE BRETONNE

Après la présentation de « BRETAGNE AUJOURD'HUI » et de « EVID AR BREZHONEG » dans le bulletin n° 2, nous avons le plaisir de présenter une excellente revue en langue bretonne : « AL LIAMM ».

« AL LIAMM »

Tirée à 1 100 exemplaires, cette revue en langue bretonne vous est présentée par son Directeur Ronan HUON (2 Venelle Poubliquen, 29 - BREST).

Ar gelaouenn sevenadurel gentan e brezhoneg o tont er-maez war-lerc'h ar brezel e oa hec'h anv « Tir-Na-Nog » (Douar ar Yaouankiz), anv iwerzhonat Paradoz ar Gelted. Krouet e oa bet gant Pol ar Gourriereg ha Ronan Huon e miz Genver 1945.

Ur bloaz goude, e 1946, e teue er-maez, e Pariz, ur gelaouenn all « Al Liamm », a veze graet war he zro gant Per ar Bihan hag Andreu Latimier.

E 1946 « Tir-Na-Nog » a gendeuzas gant ur gelaouenn all « Kened », nevez-savet e Roazhon gant Per Denez hag Arzel Even hag e 1948, daou vloaz diwezhatoc'h, e voe graet emglev gant « Al Liamm » a zeuas da vezan « Al Liamm - Tir-Na-Nog ».

Abao ez eo bet embannet ar gelaouenn dindan renerzh Ronan Huon ha Per ar Bihan ha nevez zo ez eo deuet Andreu Latimier ha Loeiz Bihannig da greskin ar strollad.

Setu eta, tremen da dregont vloaz, ma teu Al Liamm er-maez, bep daou viz hep ehan, 80 pajenn enni bep taol, ar pezh a ra etre 500 ha 550 pajenn ar bloaz evit 35 lur.

Al Liamm n'eo ket evel ma kreder alies ur gelaouenn lennegel hepken. Skridoù a bep seurt a gaver e-barzh : barzhonegoù, kontadennoù, c-hoariva, troidigezhioù, istor, prederouriezh, skiantoù, ekonomiezh, arz, pennadoù-barn, hep disonjal ar c'heleier niverus. N'eo ket kennebeut, evel ma plij da dud zo lakaat da gredin, ur gelaouenn gevrinus en un yezh diaes, darn vuian eus ar genlabourerien o vezan brezhonegerien bemdeziek ha n'eo ket « amatourien » ma n'eo o yezh nemet ur c'hoarievito.

Al Liamm a zo dedennet dreist-holl gant ar broioù bihan ha niverennoù a-bezh a zo bet gouestlet da Vro Gembre, Bro-Friz, Israhel, Hongaria, Bro-Flandrez, Katalonia hag Iwerzhon.

E-kerz an dregont vloaz-se ez eo bet niverus-bras kenlabourerien ar gelaouenn, war-dro 150, ha n'eo ket posupl rein anvioù an holl. Ar re ma kaver o anvioù an aliesan e-kerz ar bloavezhioù a zo : Roparz Hemon, Youenn Drezen, Abeozen, Maodez Glanndour, Jarl Priel, Yeun ar Go, F. Kervella, Y. Olier, Per Diolier etc....

Pep niverenn a vez breman moulet 1 100 skouerenn anezhan ha d'ar 1 an a viz Here he deus ar gelaouenn Al Liamm tizhet 915 koumananter, 600 anezho pe war-dro e Breizh ha 315 er-maez.

Derc'hel en he sav ur seurt kelaouenn, e brezhoneg penn-da-benn, n'eo ket un dra aes. Priz an niverenn 176, da skouer, a ya en tu-hont da 600 000 lur kozh gant ar mizoù-kas. N'eo ket souezh eta ne c'hellfe ket ur gelaouenn e galleg evel « Lettres Nouvelles » ehan pa ne zeu ket a-benn da dizhout 900 koumananter. Un taol kaer avat eo he dije Al Liamm tizhet kaout ouzhpenn 900 koumananter pa zalc'her kont eus niver ar vrezhonegerien hag hini ar re o deus desket lenn ha skrivan o yezh.

Ret e vige kaout 1 200 koumananter evit dont a-benn e-kenver arc'hant, daoust ma 'z eo an holl genlabourerien hag ar renerien tud a youl-vat.

Arabat eo ankounac'haat ez eo bet savet e-kichen ar gelaouenn hag adalek 1949. Embannadurioù AL Liamm hag e embann bep bloaz 5 pe 6 lev. Oberennoù pouezusan hol lennegezh a zo bet embannet gant Al Liamm (Malmanche a-bezh nevez zo, Roparz Hemon, Youenn Drezen etc...).

Gant mall eo e c'hortoze holl vignoned ar gelaouenn, breman skeudennet, an 900 vet koumananter. Al Liamm a zoeta, hag e bell, ar gelaouenn bouezusan e brezhoneg ha laouen omp o kemenn ar c'heloù gant ar spi e kendalc'ho war he lans davet ar mil Koumananter.

Koumanant-bloaz : 35,00 Lur
P. Le Bihan, 16 rue des Fours-à-Chaux,
ST SERVAN,
35400 - SAINT MALO.
C.C.P. : 5349.06 PARIS.

Traduction en langue française pour les non bretonnants :

« La première revue culturelle bretonne à paraître après la guerre s'appelait « Tir-na-Nog » (Terre des Jeunes) nom irlandais du Paradis des Celtes. Elle fut créée par Pol le Gourrierec et Ronan Huon au mois de Janvier 1945.

Un an plus tard, en 1946, paraissait à Paris une autre revue « Al Liamm » animée en particulier par Per ar Bihan et Andreu Latimier.

En 1946 « Tir-Na-Nog » fusionna avec une autre revue « Kened » nouvellement créée à Rennes par Per Denez et Arzel Even. Enfin en 1948 il y eut une troisième fusion avec « Al Liamm » qui devint « Al Liamm - Tir-Na-Nog ».

Depuis cette date la revue a été publiée sous la direction de Ronan Huon et Per ar Bihan auxquels se sont adjoints plus récemment Andreu Latimier et Loeiz Bihannig.

Depuis plus de trente ans donc « Al Liamm » paraît tous les deux mois sur 80 pages, en moyenne 500 à 550 pages par an pour le prix de 35 F.

Al Liamm n'est pas comme on le croit souvent une revue uniquement littéraire. En effet tous les genres y ont été abordés : poèmes, nouvelles, théâtre, traductions, histoire, sociologie, philosophie, science, économie critique, art, sans compter les nombreuses informations.

Ce n'est pas non plus, comme certains se plaisent à le faire croire, une revue esotérique en une langue difficile, la majorité des collaborateurs étant des bretonnants quotidiens et non pas des amateurs.

Al Liamm s'intéresse particulièrement aux petits pays et des numéros entiers ont été consacrés au Pays de Galles, à la Frise, à Israël, à la Hongrie, la Flandre, la Catalogne et l'Irlande.

Au cours de ces trente années les collaborateurs ont été très nombreux, environ 150, et il est impossible de les citer tous. Les auteurs dont on retrouve les noms le plus fréquemment au cours des années sont : Roparz Hemon, Youenn Drezen, Abeozen, Maodez Glanndour, Jarl Priel, Yenn ar Go, Kervella, Per Diolier....

Chaque numéro est actuellement imprimé à 1 100 exemplaires et au 1er Octobre Al Liamm a atteint 915 abonnés dont environ 600 en Bretagne et 315 à l'extérieur.

Maintenir debout une telle revue, toute en langue bretonne, n'est pas chose facile. Par exemple le prix du numéro 176, frais d'expédition inclus, dépasse les 600 000 frs anciens et il n'est pas étonnant qu'une revue française telle que « Lettres Nouvelles » soit obligée de se saborder du fait qu'elle n'atteint pas 900 abonnés. Quant à Al Liamm on peut considérer que c'est un exploit qu'elle ait atteint ce chiffre si l'on considère le nombre de bretonnants et celui de ceux qui ont appris à lire et à écrire leur langue.

Il faudrait atteindre 1 200 abonnés pour avoir des finances saines, bien que tous les collaborateurs, direction incluse, soient bénévoles.

Il ne faut pas oublier qu'à la revue se sont adjointes les Éditions Al Liamm à partir de 1949 et qu'elles font paraître 5 à 6 volumes par an. Les œuvres les plus importantes de notre littérature y ont été éditées (tout Malmanche récemment, Youenn Drézen, Roparz Hemon etc.).

C'est avec impatience que tous les amis de la revue, désormais illustrée, attendaient le 900e abonné faisant d'Al Liamm, et de loin, la plus grande revue en langue bretonne et c'est avec joie que nous l'annonçons dans l'espoir qu'elle ne s'arrêtera pas en si bonne voie.

QUELQUES ADRESSES POUR VOTRE AGENDA — des écrivains bretons —

LE BARZIC Ernest — Ti Roh-Vur, 1 rue de Kervos - 22350 Mur de Bretagne
FOUËRÉ Yann — 21 place Duguesclin - 22000 Saint-Brieuc
LHÉRITIER Antony — Coz Forn, Le Diben - 29228 Plougasnou
MORDREL Olier — Keristin, Lechiagat - 29115 Le Guilvinec
ROUAT Jean-Claude — 5 rue Kléber - 29200 Brest
STEPHANT-BEUDEFF Joseph — Village de Kervaillet - 56590 Ile de Groix
KERBOUL Christian-Yves — « Les Cèdres », Cimiez-Parc 13 avenue de Flirey
06000 Nice.
GWEGEN Jorj — 26 rue de la Fontaine Blanche - 29220 Landemeau
MENGA Erwan — M. l'Abbé J. AUFFRET, Curé de Joué-en-Charnie (Sarthe)
HELIAS PER-JAKEZ (compte tenu du volumineux courrier qu'il reçoit il est
conseillé de le joindre en téléphonant au Service de Presse des Editions Plon
(Mme GAILLARD), rue Garancière - Paris - Tél. : 326-04-50

LIVRES ANCIENS

CATALOGUE SUR DEMANDE

LIBRAIRIE BELLANGER

5 PLACE DU BON PASTEUR — NANTES.

RÉGIONALISME — BRETAGNE — PROVINCES DIVERSES —
LITTÉRATURE — VOYAGES — ETC ...

UN LIVRE
DONT
ON PARLERA

29,00 f.

LE DEFI ARMORICAIN

Pierre LEROY
Bernard FLOURIOT
Monique-Anne PADIOLEAU

ARMOR ÉDITEUR



➔ O PAOUEZ DONT DIOUZH AR WASK
« ASTERIKS E BREIZH »

ARMOR-ÉDITEUR 59, Rue Duhamel — 35100 RENNES
VENTE EN LIBRAIRIE

« TI AR YAOUANKIZ » (Maison des Jeunes)
Siège social : 43 rue St-Placide, 75006 PARIS

Réunions hebdomadaires : 26 rue C. Fourier, 75013 PARIS
(Mercredi à 20 h 30 : soirée d'animation
Mardi et mercredi : ateliers de langue, danse,
kan ha diskan, économie, ...

Président : Patrick GOALLIC, 107 av. A. Briand, 94110 ARCUEIL
Vice-Pdt : Raymond HENRY
Trésorier : André MOISAN
Secrétaire : Mlle J. COLLIN, 81 av. d'Italie, 75013 PARIS

ABADENNOU BREZONEG

BARZ AR POST RADIO :
AR HELEIER EN BREZONEG,
diou wech bemeiz, da 7 eur 20 ha da
greisteiz 20
(war an M.F. : 93 mghz ;
ha KIMERH : 214 m).

LIU AN AMZER,
beb sul, etre 11 eur ha kreisteiz
(war an M.F. : 93 ha 88,6 mghz)
hag etre eun eur ha 2 eur
(war ROAZON : 423 m
ha KIMERH : 214 m).



BREZHONEG ...BUAN HAG AES

LE COURS DE BRETON POUR TOUS

L'auteur de « Brezhoneg ... Buan hag Aes » (Le breton vite et facilement) est Per Denez, Maître-Assistant à l'Université de Haute-Bretagne, Rennes, écrivain bien connu du public breton et professeur de breton et de phonologie.

Cinq disques 33 tours, 17 cm ou deux cassettes, complétés par un manuel illustré de 256 pages et un livre du Maître avec traduction des dialogues et corrigé des exercices.

Chez votre libraire ou disquaire. Documentation à :

Éditions-Disques OMNIVOX, 8 rue de Berri, 75008 Paris

L'ENTENTE CULTURELLE BRETONNE

communique :

« L'Entente Culturelle Bretonne s'incline devant le corps mutilé de Yann-Mikaël KERNALEGUEN, désormais confié au sol breton pour lequel il avait engagé sa vie.

Ni héros, ni martyr, selon la presse, un mort pour rien selon une formation politique ... mais les centaines de jeunes qui, avec émotion et gravité, ont accompagné leur ami à sa tombe, qui peut dire aujourd'hui jusqu'à quelle profondeur ils ont été remués ? Dans le cheminement de sa courte vie, Yann-Mikaël avait rencontré l'oppression culturelle : un devoir d'examen, rédigé en Breton, avait mis fin à ses études universitaires ...

Puissent les responsables ne pas se contenter d'un « Nous n'avions pas voulu cela » et méditer sur les fruits amers d'une politique ethnocide à l'égard du breton et des autres langues minoritaires ».

pour le Conseil de l'E.C.B. et par son ordre :

le secrétaire : J. KERGREN

Responsable de la publication : A. DAVID. Dépôt légal : 4e trimestre 1976.

Tirage 1 500 exemplaires — Clermont-Reproduction AUBIERE